

Logiciels libres

La clé de l'indépendance

Akim Demaille (EPITA) & Samuel Tardieu (ENST)

`akim@epita.fr, sam@enst.fr`

École Nationale Supérieure des Télécommunications (ENST)
École pour l'Informatique et les Techniques Avancées (EPITA)

Imaginons que...

- Microsoft décide de ne plus supporter Windows 98
- Windows 2002 ne fonctionne pas sur vos machines existantes
- vos partenaires utilisent Word 2002 et vous Word 97
- on vous envoie un fichier au format WordPerfect 2002
- Oracle décide de ne supporter que les machines quadri-processeurs

Vous vous trouveriez dans une situation difficile.

Qu'est-ce qui régit vos droits?

- Toute œuvre est, dès sa création, accompagnée de droits d'auteurs
 - **droits moraux**: droits perpétuels, inaliénables et imprescriptibles (paternité de l'œuvre)
 - **droits patrimoniaux**: droits d'exploitation industrielle (propriété de l'œuvre)
- Le propriétaire des droits patrimoniaux peut concéder des **licences**, qui donnent aux tiers certains droits sur le logiciel, par exemple
 - le droit d'installer le logiciel
 - le droit de copier le logiciel
 - le droit de revendre ou sous-louer ses droits

Exemples de licences

L'utilisateur non propriétaire n'a aucun autre droit sur le logiciel que ceux donnés par la loi ou par la licence.

- Microsoft Windows: autorisation d'installer une copie sur un seul ordinateur et de l'utiliser pour tout usage
- Microsoft Windows (licence site): autorisation d'installer autant de copies que l'on souhaite à l'intérieur d'une organisation
- Microsoft Frontpage: autorisation d'installer une copie sur un seul ordinateur et de l'utiliser pour tout usage sauf la pornographie, l'atteinte aux bonnes mœurs et la critique de Microsoft...

Limites des licences classiques

En général, l'utilisateur n'a pas le droit

- de corriger un problème dans le logiciel
- d'engager un informaticien pour corriger un problème dans le logiciel
- de rajouter des fonctionnalités dans le logiciel
- d'examiner le logiciel pour, par exemple, comprendre les formats de données utilisés et les importer dans un autre logiciel
- de distribuer une copie du logiciel à quelqu'un qui en a besoin

Conséquences

Avec une licence classique, le fournisseur

- vous oblige à passer par lui pour corriger un problème (nouvelle version, aucune garantie que **ses problèmes** seront corrigés)
- vous oblige à passer par lui pour relire **vos propres données** et oblige vos correspondants à avoir le même logiciel
- vous empêche *de facto* de passer à un logiciel concurrent
- peut, du jour au lendemain, décréter qu'il ne continuera pas à vendre de mises à jour du logiciel

Logiciel libre

Un **logiciel libre** bénéficie de quatre libertés fondamentales:

- Liberté 0: la liberté d'exécuter le logiciel, pour n'importe quel usage
- Liberté 1: la liberté d'étudier le fonctionnement d'un programme et de l'adapter à vos besoins
- Liberté 2: la liberté de redistribuer des copies
- Liberté 3: la liberté d'améliorer le programme et de rendre publiques vos modifications afin que l'ensemble de la communauté en bénéficie

Licences libres

Quelques exemples de licences libres:

- GNU GPL (General Public License)
- Licence BSD
- Domaine publique
- Mozilla Public License
- Beerware License

Logiciels libres

- Système d'exploitation GNU/Linux
- Système d'exploitation FreeBSD
- Suite de compilation GCC (C, C++, Objective C, Ada, Pascal, Fortran, Java, ...)
- Outils de développement Autotools, Bison, ...
- Jeux Heroes, XBill
- Serveur WWW Apache
- Navigateurs WWW Mozilla, Galeon
- Interface graphique XFree86 (X-Window)
- Environnements intégrés Gnome, KDE

Avantages

En utilisant un logiciel libre, vous pouvez

- corriger ou faire corriger les problèmes dans le logiciel
 - vous ne payez que cette correction
 - vous générez des revenus locaux
- aider votre voisin en lui donnant le logiciel
- adapter ou faire adapter le logiciel à vos besoins (traduction, fonctionnalité)
- bénéficier des améliorations faites par les autres
- vous connaissez les formats de données utilisés: vos données **restent sous votre contrôle**

Comment passer au libre?

Chacun peut contribuer. Il faut:

- inciter tout le monde à utiliser des **formats libres** pour échanger des documents
- exiger des fournisseurs qu'ils documentent leur format de données
- contribuer au développement, à la documentation ou à la traduction de logiciels libres
- travailler en réseau lorsque les buts sont communs
- sensibiliser les gouvernements et les entreprises sur la dépendance qu'ils ont vis-à-vis de sociétés étrangères dont le **seul** but est le profit

Conclusion

- Rien n'est joué, chacun peut décider
 - soit d'accepter les choix faits par des multinationales du logiciel en fonction du bénéfice attendu
 - soit de faire soi-même ses choix en matière de logiciel, grâce au logiciel libre
- Les gros acteurs d'hier dans le monde du logiciel (Borland) sont quasiment inexistantes aujourd'hui
- Les gros acteurs d'aujourd'hui dans le monde du logiciel (Micro\$oft) seront peut-être morts demain
- Conservons ou reprenons le contrôle de notre informatique